ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

Projet actualisé de Plan directeur ATM de la Région AFI

(Note présentée par Secrétariat)

RÉSUMÉ	
La présente note de travail fait le point sur l'évolation du Projet de plan directeur de la gestion du trafic aérien (ATM) de la Région AFI et de ses livrables, notamment le Plan directeur ATM et la Vision 2045 de l'ATM et le futur concept des opérations de la Région AFI, en tant que catalyseur essentiel de la réalisation d'un système de navigation aérienne fluide, interopérable et axé sur les performances dans l'ensemble de la Région AFI. Vu le niveau de maturité du projet, la note propose d'y mettre un terme et de reconnaître et saluer le travail abattu par l'équipe de gestion de ce projet. La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3 de la note de travail.**	
Objectifs stratégiques :	• *A - Chaque vol est sûr et sécurisé;* • *C- L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous*

1. INTRODUCTION

1.1 Le Plan directeur ATM de la Région AFI est un cadre stratégique établi pour soutenir la réalisation d'un environnement de gestion du trafic aérien (ATM) fluide, interopérable et axé sur les performances dans l'ensemble de la Région. Ce plan est aligné sur le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) de l'OACI, sur le cadre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) ainsi que sur le Plan régional AFI de navigation aérienne, et fournit une feuille de route pour la modernisation des capacités opérationnelles en matière de communications, Navigation et Surveillance (CNS), de gestion de l'information et d'ATM.

1.2 Le Plan soutient l'objectif de la Région AFI visant à instaurer un espace aérien fluide au sein des régions d'information de vol (FIR) existantes, grâce à une mise en œuvre harmonisée des améliorations de la navigation aérienne, à une interopérabilité accrue, à de meilleures performances de sécurité, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité, de l'efficacité opérationnelle et de la durabilité environnementale. Le Plan directeur ATM et le document de vision qui lui est associé fournissent en outre des orientations sur la planification des infrastructures, le déploiement des technologies, les priorités de mise en œuvre, les considérations d'investissement et le suivi des performances.

2. ANALYSE

2.1 L'équipe de gestion du projet de Plan directeur ATM de la Région AFI (AAMP PMT) a élaboré une version provisoire du plan intégrant les priorités de l'aviation régionale, notamment le Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), l'espace aérien à itinéraire libre (FRA), la gestion des flux de trafic aérien (ATFM), la navigation fondée sur les performances (PBN), la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), la coordination civilo-militaire, la durabilité environnementale ainsi que les initiatives en matière de sécurité de l'aviation.

2.2 Le Plan et le document de la Vision 2045/CONOPS associé alignent la planification de la mise en œuvre sur la croissance prévue du trafic, les contraintes d'espace aérien identifiées, les nouvelles exigences opérationnelles et les évolutions technologiques prévues dans le cadre du GANP et des ASBU.

2.3 Les grandes priorités de mise en œuvre de la Région AFI comprennent:

- La mise en œuvre harmonisée de l'espace aérien à itinéraire libre (FRA) ;
- La mise en œuvre accélérée de la navigation fondée sur les performances (PBN);
- Le renforcement des communications de données entre installations ATS (AIDC) et de la coordination assistée par système;
- La migration du réseau AFTN vers le système AMHS;
- Le déploiement de services d'échange d'informations compatibles avec le SWIM;
- La poursuite de la mise en œuvre des capacités ADS-B, ADS-C et CPDLC;
- Le renforcement de l'ATFM et de la prise de décision en collaboration (CDM) ;
- L'amélioration de l'intégration des systèmes AIM, SAR et de météorologie aéronautique.

2.4 L'équipe de gestion du projet a noté que la révision de la Vision ATM 2045 de la Région AFI et du futur concept d'opérations de la Région AFI se poursuit. Cette révision vise à garantir l'alignement sur la plus récente édition du GANP, sur le cadre actualisé de l'ASBU, sur les technologies d'automatisation émergentes, les initiatives de transformation numérique, les applications de l'intelligence artificielle ainsi que sur les objectifs de résilience, étendant ainsi l'horizon de planification jusqu'en 2045 et au-delà.

2.5 La version actuelle du Plan directeur ATM de la Région AFI et le document de la Vision ATM 2045 et le futur concept d'opérations de la Région AFI ont été enrichis par les contributions issues des mécanismes des sous-groupes AAO et IIM, ainsi que par les travaux de consolidation du secrétariat, offrant ainsi une base suffisamment mature pour être examinée lors de la réunion AASPG/2. Le Plan directeur ATM de la Région AFI et le document de la Vision ATM 2045 et le futur CONOPS de la région AFI figurent respectivement dans les **pièces jointes A et B**.

2.6 Ces deux documents seront des contributions cruciales à la préparation du Document-cadre de la navigation aérienne de la Région AFI, dans le cadre du Sommet de la navigation aérienne (ANS) de la région AFI, qui fait l'objet d'une note de travail distincte.

2.7 Les livrables attendus du projet ayant été dûment soumis, et étant donné que le projet est en mis en œuvre depuis 2021, il est proposé à la réunion d'envisager sa clôture et de saluer les résultats significatifs obtenus par l'équipe de gestion du projet du Plan directeur ATM de la Région AFI, dont la liste des membres figure dans l'**Appendice 1**.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

La réunion est invitée à :

a) prendre acte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan directeur ATM de la Région AFI et des progrès accomplis par l'équipe de ce projet;

b) examiner et approuver le Plan directeur ATM de la Région AFI ainsi que la Vision ATM 2045 et le futur concept d'opérations de la Région AFI figurant aux pièces jointes A et B, en tant que cadre régional pour la modernisation et la mise en œuvre sans couture de l'ATM dans la Région AFI;

c) encourager les États à aligner, selon qu'il convient, leurs plans nationaux sur le Plan directeur ATM de la Région AFI;

d) saluer la réalisation majeure accomplie par l'équipe de gestion du projet du Plan directeur ATM de la Région AFI; et

e) approuver la clôture des travaux de l'équipe de gestion du projet de Plan directeur ATM pour la Région AFI et charger le Secrétariat de mettre en place, selon qu'il convient, une équipe permanente chargée de la mise à jour du Plan.

----- FIN -----

<table>
<tr><td colspan="6">AASPG/2 Décision 2/XX : Mandat et livrables du Projet de plan directeur ATM de la Région AFI</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Qu'afin de soutenir la mise en œuvre en temps opportun, harmonisée et efficace d'une navigation aérienne sans couture dans la Région AFI,</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">a) le Plan directeur ATM de la Région AFI et la Vision 2045 de l'ATM, ainsi que le concept des opérations de la Région AFI sont adoptés ;
b) le Secrétariat assurera la coordination de l'intégration en temps opportun du Plan directeur ATM et de son document de vision connexe dans les livrables du Sommet sur les ANS;
c) le projet de Plan directeur ATM de la Région AFI est clôturé et son équipe de gestion est félicitée pour ses importantes réalisations ; et
d) Les Etats sont priés d'aligner leur plan national de navigation aérienne sur le plan directeur ATM d'ici le 20 juin 2028.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">a) AASPG/2
b) Secrétariat de l'AASPG
c) AASPG/2
d) États</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">a) 6 novembre 2026
b) Réunion AASPG/3
c) 6 novembre 2026
d) 30 juin 2028</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>Indicateur 1 :
Livrables pertinents des préparatifs du Sommet sur les ANS de la Région AFI alignés sur le Plan directeur ATM approuvé de la Région AFI

.

Indicateur 2 :
Nombre d'États dont le Plan national de navigation aérienne est aligné sur le Plan directeur ATM de la Région AFI</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport du Secrétariat au PRCC et à l'AASPG

Rapport de clôture du projet de Plan directeur ATM de la Région</td></tr>
</table>

PIÈCE JOINTE A – PLAN DIRECTEUR ATM DE LA RÉGION AFI

PIÈCE JOINTE B - VISION 2045 DE L'ATM DE LA RÉGION AFI, FUTUR CONCEPT DES OPÉRATIONS

APPENDICE 1- LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DU PROJET DE PLAN DIRECTEUR ATM DE LA RÉGION AFI

	Nom	État/Organisation	Domaine d'expertise
1.	James Davis	Afrique du Sud	ATM
2.	Collins Ochillo	Kenya	ATM
3.	Richard Cherop	Kenya	ATM
4.	Isaack Ojwang	Kenya	ATM
5.	William Mfune	Zambie	ATM
6.	Besa Makuka	Zambie	AIM
7.	Ananias Sichone	Zambie	ATM
8.	Yassine El Charkaoui	IATA	OPS
9.	Protus Otieno Seda	IATA	OPS
10.	Rosemary Kyalo	IFATCA	ATM
11.	George Mbugua	IFATCA	ATM
12.	Ahmed Bolakale	Nigéria	ATM
13.	Ernest Gorou	ASECNA	ATM
14.	Sarafina Maxwanu	Namibie	ATM
15.	Faraji Ssenkooto	Ouganda	ATM
16.	Geoffrey Okot	Ouganda	ATM
17.	Bedan Thendu	SatNav-Africa JPO	ATM
18.	Gauthier Madika	RDC	ATM
19.	Billy Diabasenga	RDC	ATM
20.	Kennedy Blege	Ghana	ATM

21.	David Akuamoah Boateng	Ghana	ATM
22.	Augustin Mbaraga	Rwanda	ATM
23.	Penda Tonye Victor Arnaud	Cameroun	CNS
24.	Gnassou Sandrine	Cote d'ivoire	CNS
25.	Gouamane Rock Levis	Cote d'ivoire	MET
26.	Brou Olivier Bitti	Cote d'ivoire	PANS OPS
27.	MBA NKILLI LEONEL	Gabon	MET
28.	Else Laurianne MAGUENDJI	Gabon	CNS
29.	Albertina Anderson	Namibie	CNS
30.	VICTOR KAURIMUJE	Namibie	MET
31.	Abraham Kahenge	Namibie	AIM
32.	Raoul Bester	Afrique du Sud	AIM
33.	Ouro-Loga Tadjidini	Togo	CNS
34.	Anoba Yao Kuma	Togo	CNS
35.	Yendoubouame Lare	Togo	AIS/MAP
36.	Wampa Kokou Mefo	Togo	MET